**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Santé

Le Canton de Vaud crée le premier poste d'infirmière cantonale/infirmier cantonal de Suisse

Les soins infirmiers sont aujourd'hui déjà un maillon essentiel du système de santé. Leur importance ira croissant dans les années à venir, notamment en raison de l'évolution du système de santé et du développement démographique du Canton. Afin de l'aider à soutenir et développer cette profession, le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) crée en son sein le poste d'infirmière cantonale ou infirmier cantonal. Cette personne appuiera le DSAS dans le domaine de la formation, la valorisation de ce métier et la mise en œuvre de nouveaux modèles de soins.

Le Canton de Vaud s'est déjà montré précurseur en ouvrant la voie à une formation d'infirmières praticiennes spécialisées / infirmiers praticiens spécialisés, via un Master ès science en pratique infirmière spécialisée. Ces professionnels peuvent, par exemple, prescrire de manière autonome des tests diagnostiques ou des médicaments et en assurer le suivi et les ajustements. Le Canton poursuit dans cette voie en créant le premier poste de Suisse d'infirmier cantonal / infirmière cantonale, poste qui répond par ailleurs à une demande exprimée par l'Association suisse des infirmières et infirmiers section Vaud (ASI- Vaud), afin notamment de le soutenir dans sa volonté de valoriser la profession, de la développer et de la faire évoluer pour répondre aux défis que le système de santé devra relever. Le vieillissement de la population et l'augmentation des malades chroniques sont deux des mutations importantes auxquelles ce dernier va être confronté dans les années à venir, et les soins infirmiers vont être au centre des prises en charge interdisciplinaires que ces changements impliquent.

La profession connaît pourtant un problème de pénurie récurrent, malgré l'augmentation des places de formation ces dix dernières années, notamment parce qu'une partie des infirmiers et infirmières abandonnent tôt leur carrière dans ce métier. Améliorer encore la formation de la relève pour aller vers plus d'autonomie et de responsabilisation, définir une politique pour éviter ces abandons, contribuer à

l’amélioration des conditions de travail sont quelques-unes des missions dont sera chargée la personne choisie pour cette fonction.

Ce poste de cadre sera directement rattaché à la Direction générale de la santé. Il sera mis au concours via les canaux habituels cet été. Par ailleurs, une modification légale de la Loi sur la santé publique (LSP) est en cours de préparation, afin d’intégrer cette nouvelle fonction dans le cadre législatif vaudois.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 27 mai 2021

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DSAS, Rebecca Ruiz, conseillère d'Etat, medias.sgdsas(at)vd.ch
DSAS, Dre Stéfanie Monod, directrice générale, Direction générale de la santé publique